Les renards qui ont la queue coupée

On sait l'histoire du renard qui, ayant eu la queue coupée dans un piège, voulut persuader à tous ses confrères que rien n'était absurde comme d'avoir une queue et qu'ils feraient bien de se débarrasser de ce ridicule appendice.

Parmi les gens qui battent la grosse caisse en l'honneur du divorce, on trouve plusieurs de ces renards.

Les plus ardents champions du chambardement conjugal sont des divorcés qui sont furieux de voir le divorce encore assez mal vu dans le monde, ce qui les exclut de bien des familles.

Ils voudraient donc, à toute force, multiplier le nombre des divorcés pour que leur cas, devenu moins exceptionnel, excitât moins de réprobation.

Cela ennuie les divorcés de n'être qu'une cohorte. Ils voudraient être légion.

Quand ils seront légion, ils pourront narguer le monde bien pensant et organiser toute une société à eux, qui se passera de l'autre. Ils espèrent d'ailleurs que, par la force de l'habitude, l'horreur inspirée aux honnêtes gens par leur situation irrégulière diminuera graduellement.

Si le renard du fabuliste avait pu obtenir que la moitié ou même seulement le tiers de ses confrères fissent le sacrifice de leur queue, il eût été satisfait de ce résultat comme d'un triomphe.

C'est un triomphe de ce genre que cherchent les renards à deux pattes dont nous parlions plus haut.

Aussi, voyez l'âpreté de leurs revendications, et la ténacité de leur campagne.

Le divorce devait rendre tous les ménages heureux. Il ne l'a pas fait. Pourquoi? — Parce ce que c'est une porte ouverte à un seul battant. Ouvrez-en deux, et vous verrez!

Et si les deux battants ne suffisent pas, démolissez la muraille tout autour. On circulera bien mieux.

Si l'on pouvait rire d'une chose triste, ce serait un spectacle divertissant que celui des surenchères provoquées par la question.

— La loi n'est pas assez complète! disent les uns. Donnez-nous le divorce par consentement mutuel!

— Le consentement mutuel, ripostent les autres. Allons donc! La volonté de Monsieur pourra donc faire échec à celle de Madame, et *vice versa*? Qu'on nous donne le divorce par consentement d'un seul!

« Tu me plais, je te prends; tu ne me plais plus, je te quitte. »

Il paraît que ce genre d'union s'appellera toujours « mariage »; car il y a encore une chose sacrée en France. Ce sont les mots.

Mais si les réformateurs étaient logiques, ils n'auraient pas la superstition de ce terme suranné.

Les « unions » où l'on peut se répudier à volonté n'ont pas besoin d'être créées par la loi. Elles existent et à d'innombrables exemplaires. C'est même d'elles qu'il est à chaque instant question dans les faits divers tragiques, lorsqu'on apprend que des coups de couteau ou de revolver — sans compter les bols de vitriol — ont été échangés entre personnes vivant ensemble, mais n'ayant pas aliéné leur liberté pour la vie.

Sur 100 crimes qui ensanglantent des « ménages », il y en a bien 99 qui ensanglantent des ménages où chaque conjoint a parfaitement la faculté de quitter l'autre, ce qui tend sans doute à prouver que cette faculté est destinée à faire le bonheur des époux légitimes, lorsqu'elle leur aura été octroyée par la loi.

M. Faguet, il y a quelques mois, observait, dans un article nourri de preuves, que le divorce, loin de produire l'harmonie, est une cause de crimes.

On a vu des femmes assassiner leur mari parce que ce mari avait formulé une instance en divorce. Si le divorce n'avait pas été permis, la demande n'aurait pas eu lieu, et le mari n'aurait pas été assassiné.

Certes, tous les ménages ne sont pas heureux, mais la simple idée qu'on peut s'évader de l'union suffit pour la faire trouver insupportable et pour exaspérer les caractères, au lieu que l'idée contraire, celle de l'impossibilité où l'on se trouve de rompre la chaîne, engendre normalement une résignation qui fait trouver la chaîne supportable et, à la longue, peut ramener le bonheur.

M. Faguet, dans le même article dont nous parlions plus haut, notait encore, avec sa finesse piquante, l'illusion commune où sont bien des maris. Ils trouvent trop de défauts à leur femme et trop de qualités à celle de leur voisin. S'ils avaient épousé la femme du voisin au lieu d'épouser la leur, c'est à celle-ci qu'ils eussent trouvé des qualités et à l'autre qu'ils eussent découvert des défauts.

Cette fâcheuse illusion, combinée avec cette désastreuse conception que le mariage peut se rompre, enfante des sentiments coupables qui s'avivent par l'espérance au lieu de s'étouffer en naissant, et font explosion en bien des cas, sous forme de scandales, de violences, de meurtres et d'autres désordres sociaux.

Nos ménages de France n'allaient pas trop bien. On a voté le divorce; ils vont plus mal. Le divorce va être « élargi »; ce sera pire. Il y a des prophéties qu'on ne peut énoncer sans imprudence, mais, celle-là, on peut la risquer à coup sûr.

Drioo.

COOPÉRATIVES JAUNES ET COOPÉRATIVES ROUGES

De l'*Union coopérative*, sous la signature Charles Gide :

Dans presque toutes les chroniques des journaux ou revues socialistes consacrées au mouvement coopératif, comme dans les discussions des Congrès ouvriers, on parle couramment d'une certaine espèce de Sociétés coopératives désignée sous le nom de *jaune* ou *bourgeoise*. Et généralement le chroniqueur ou l'orateur ne manque pas de mettre en garde contre cette espèce vénéneuse, particulièrement malfaisante, et qu'il importe de ne pas confondre avec l'espèce *rouge*, laquelle est la bonne et laquelle bien entendu, est la sienne. On croirait entendre une leçon sur les variétés de champignons.

Si vous êtes curieux de savoir quelles sont ces coopératives jaunes, on vous répondra que ce sont celles adhérentes à l'Union coopérative dite « du Comité central ». Et si, insistant, vous demandez pourquoi cette Union, dite du Comité central, a cette fâcheuse couleur jaune, on vous répondra que c'est parce qu'elle a pour adhérentes des coopératives jaunes. Et le plus drôle, c'est que, généralement, le questionneur se tient pour éclairé et satisfait par cette explication. Si vous êtes de ceux, comme je l'espère, qui ne s'en contentent pas, nous allons rechercher si ces étiquettes de rouges et de jaunes correspondent à quelques différences réelles et, si oui, en quoi elles consistent.

Une pierre de touche que les socialistes considèrent comme tout à fait décisive : c'est que pour eux la coopération n'est « qu'un moyen », tandis que pour nous elle est « une fin ». Cette formule, quelque peu prétentieuse, doit être ainsi traduite. Pour les philanthropes bourgeois, la coopération se suffit à elle-même : ils ne lui demandent rien de plus que ce qu'elle peut donner, une amélioration dans les conditions d'existence, sous forme d'accroissement de revenu ou d'épargne, et par là un moyen de consolider l'ordre économique actuel et de barrer le chemin à la révolution sociale.

Pour les socialistes, au contraire, la coopération n'est que le moyen de préparer l'avènement de la société future, du régime socialiste dans toute la sincérité de ce mot, c'est-à-dire avec la socialisation des moyens de production. Le coopératisme, disent-ils, est une chimère, mais la coopération est utile en tant qu'elle peut frayer la voie au collectivisme.

La ligne de démarcation indiquée ici est réelle assurément. Elle sépare par un large fossé (quoique pourtant en théorie plus qu'en pratique) les coopératives qui ne visent qu'à la satisfaction de besoins immédiats où qui bornent leur ambition à jouer le rôle de caisses d'épargne perfectionnées — en un mot les coopératives que j'appellerai non pas jaunes mais conservatrices — de celles qui forment « de longs espoirs et de vastes pensées ».

Association catholique de la Jeunesse française

LE CONGRÈS DE DOLE

Le Congrès de l'Association catholique de la Jeunesse française (Union régionale de Franche-Comté), se tiendra à Dole les 18 et 19 novembre. Les sujets traités aux séances d'études seront pour le samedi : la « Vie paroissiale » et pour le dimanche la « Jeunesse catholique ». Une soirée artistique payante sera donnée, le samedi soir, par M. Fragerolle, l'artiste apprécié, qui donnera la *Terre promise* et *Sainte Geneviève*, poèmes chantés, interprétés par l'auteur. — Le dimanche, à 7 h. 1/2 du matin, messe de communion; 11 heures, messe du Congrès. Le soir, à 2 heures, séance solennelle présidée par M. Jean Lerolle, président de l'A. C. J. F. Discours de M. l'abbé Gayrand, député du Finistère, 4 heures, vêpres et salut.

REVUES D'ÉTUDES

Revue Augustinienne, mensuelle. Questions d'études ecclésiastiques, mouvement des idées, bibliographies rédigées avec soin et impartialité; informations très étendues, sûres et variées dans « lectures et notes » et « idées et faits »; — 128 pages : 10 francs.

Questions actuelles, recueil hebdomadaire des documents les plus importants sur les questions politiques, religieuses, sociales; — 32 p. compactes (parfois 48 et 64) : 6 fr. par an.

Cosmos, revue des sciences et de leurs applications; chaque semaine, 32 pages illustrées : 20 francs par an.

Les Contemporains, une biographie illustrée par semaine; — 16 pages : 5 francs par an.

Bulletin des Congrégations, défense religieuse : informations, documents et jurisprudence; — hebdomadaire, 16 pages (parfois 32) : 5 francs par an.

Échos d'Orient, renseignements inédits sur tout le présent et le passé de l'Orient ecclésiastique et politique; bimestriel, 64 pages à deux colonnes; illustrations documentaires : 6 francs.

[Par demande, spécimen gratuit de chaque revue.]

2, RUE BAYARD, PARIS

LA SITUATION EN RUSSIE

La famille impériale à Péterhof

L'empereur et l'impératrice sont partis aujourd'hui avec leurs enfants de Péterhof pour s'installer à Tsarskoié-Selo.

Les grèves dans l'Empire

A Saint-Pétersbourg, les ouvriers de beaucoup d'usines et de fabriques se sont mis en grève. Le travail dans les autres usines et fabriques continue.

Les tramways fonctionnent toujours. L'éclairage électrique a cessé sur quelques points.

La circulation des chemins de fer de Varsovie et de la Baltique a été suspendue à midi, à cause de la grève. L'express d'Eydkunen n'est pas parti.

La grève du chemin de fer de l'Asie Centrale a recommencé. La circulation est arrêtée.

On estime à 700 000 environ le nombre des employés du chemin de fer qui se sont mis de nouveau en grève.

Les typographes, les employés des usines électriques et du gaz se sont joints à eux.

Plus de la moitié de Saint-Pétersbourg se trouve plongée dans l'obscurité.

Les patrouilles parcourent les rues.

Aucun journal ne paraît aujourd'hui.

En Pologne

Les affaires vont mieux en Pologne.

Une réunion des employés du chemin de fer Varsovie-Vienne et des chemins de fer de la Vistule a décidé d'interrompre la grève. L'exploitation sera reprise sans doute le 17 novembre.

Les chefs politiques du parti national polonais, les comtes Tyskiewicz et Lubicki, ainsi que M. Jentzen, personnalité connue en Pologne, ont été arrêtés et expédiés à Arkhangel.

Varsovie, 15 novembre. — Aujourd'hui, les autorités ont arrêté 28 agitateurs « patriotes » et socialistes. Les prisons se remplissent rapidement.

Le 4e régiment des cosaques du Don, avec une batterie de canons Maxim, est venu renforcer la garnison de Varsovie.

La famine à Lodz

On mande de Varsovie, 15 novembre :

A Lodz, le famine règne et le charbon manque.

Les ouvriers sont dépourvus de toutes ressources, parce que les fabricants ne peuvent pas les payer, par suite de la fermeture des Banques.

Tous les meetings sont interdits.

La ville est calme; les écoles sont ouvertes et gardées par les troupes.

A Vladivostok

On mande de Tokio, 15 novembre :

Un télégramme reçu ici annonce que les troubles de Vladivostok sont terminés et que tous les résidents sont saufs. On dit que 800 personnes environ ont été tuées ou blessées et que les quartiers commerciaux ont été complètement incendiés. Il est impossible d'estimer les pertes.

La vérité sur Cronstadt

Un communiqué officiel relatif aux désordres de Cronstadt constate que le nombre des tués a été de 13; 8 personnes sont, en outre, mortes des suites de leurs blessures.

Le nombre des blessés est de 2 officiers et de 81 soldats, marins ou civils.

5 maisons ont été brûlées, 6 ont été cambriolées, ainsi que 6 logements d'officiers, 143 boutiques et 9 cabarets.

Tous les mutins et tous les cambrioleurs ont été arrêtés.

34 marins manquent à l'appel.

L'enquête ouverte se poursuit activement. Le procès des personnes arrêtées commencera dès que l'enquête sera terminée.

L'ingérence de l'Allemagne

On écrit de Berlin :

Les journaux étrangers continuent à prétendre que l'attitude du comte Witte à l'égard des Polonais de Russie qui réclamaient l'autonomie est due en partie à des influences allemandes et que le gouvernement allemand faisait des préparatifs diplomatiques et militaires en vue d'envahir la Pologne russe.

Suivant des renseignements de source autorisée, tous ces bruits ne sont que de grossières inventions.

Le gouvernement allemand n'a eu, depuis de longues années, aucun échange de vues avec le gouvernement russe, au sujet des affaires de Pologne.

Rodjestvensky rentre en Russie

L'amiral Rodjestvensky a quitté Kôbéhier, pour rentrer en Russie, *viâ* Vladivostok.

Un officier russe demandant la remise des drapeaux rouges dans une rue de Varsovie

D'après un dessin d'un reporter-correspondant du journal anglais Black and White

Conférence chez M. Witte

Une quinzaine de hauts fonctionnaires se sont réunis hier après-midi chez le comte Witte pour discuter la question de la proclamation de l'état de siège à Saint-Pétersbourg.

Ils ont aussi examiné la question agraire et ont conclu à la nécessité de dissiper les troubles agraires en permettant aux paysans ayant peu ou point de terres d'en acheter facilement par l'entremise de la banque des paysans. Les paysans pourront ainsi acheter 5 arpents et demi de terre par personne mâle; le dette sera amortissable en trente-cinq ans.

La conférence a émis une opinion favorable à la suppression de la classe des paysans; elle a demandé qu'ils eussent les mêmes droits que les autres classes.

LES AFFAIRES MAROCAINES

Le mêle aux Allemands

On mande de Tanger, 15 novembre :

Quatre ingénieurs allemands, arrivés ici se proposent de commencer bientôt la construction d'une jetée en maçonnerie pour faciliter le débarquement et l'embarquement.

Ceci semble indiquer que les titres de la Compagnie française également concessionnaire ont été rejetés comme inférieurs.

Cependant l'autorisation d'étudier les travaux qui avait été donnée à la Compagnie française avait priorité de date sur le permis identique concédé à la Compagnie allemande.

M. GENTIL

Le Comité de l'Afrique française s'est réuni hier matin, sous la présidence du prince d'Arenberg, et a entendu le commissaire général Gentil, qui a protesté énergiquement contre toutes les attaques dont il fut l'objet.

M. Gentil a parlé de tous les efforts qu'il avait faits pour explorer les régions du Chari et du Tchad et ensuite pour les administrer. Afin de bien montrer qu'il s'était toujours efforcé de gouverner le Congo avec équité et justice, il a lu le texte de ses instructions à ses administrateurs chargés de la perception de l'impôt. M. Gentil a fait l'éloge de M. de Brazza.

Le Comité de l'Afrique française a adressé à M. Gentil l'expression de sa sympathie et de sa reconnaissance pour les services qu'il a rendus à la colonie du Congo français, et a émis le vœu que les pouvoirs publics donnent à cette colonie les moyens d'organiser le service des transports et de procéder à son outillage économique et à sa mise en valeur.

L'Institut mécano-thérapique du square Maubeuge, 4 (rue de Maubeuge, 56) traite par l'électro-thérapie : obésité, maigreur, double menton, bajoues, suppression des poils superflus par l'électrolyse, rajeunissement du visage par la suppression des rides, calvitie, chute des cheveux, et toute affection dermique. Consultations de 3 à 5 heures et gratuites de 5 à 7 heures.

LE MOUVEMENT DE L'A POPULATION FRANÇAISE EN 1904

L'*Officiel* publie ce matin le rapport présenté au ministre du Commerce sur le mouvement de la population de la France pendant l'année 1904.

Nous en extrayons les passages suivants qui n'ont rien de rassurant :

Par rapport à 1903, la diminution du nombre des naissances est assez générale, elle s'étend à 56 départements. Parmi ceux où la diminution atteint les plus fortes valeurs absolues, nous citerons : le Nord, 1 435 naissances en moins; le Var, 566; le Rhône, 509; le Morbihan, 485; la Gironde, 480; la Corse, 435; la Loire, 421. Parmi les 31 départements où l'on a relevé plus de naissances en 1904 qu'en 1903, ceux où l'augmentation est la plus forte sont : le Pas-de-Calais, 453 naissances en plus; la Meurthe-et-Moselle, 290; les Alpes-Maritimes, 240; la Vienne, 215.

Si l'on range les départements suivant la valeur de l'excédent des naissances rapporté au chiffre de population légale, on trouve que ceux où ce rapport est le plus élevé sont : Pas-de-Calais, 1,12 pour 100 habitants; Finistère, 0,92; Morbihan, 0,88; Nord, 0,66; Haute-Vienne, 0,65; Corse, 0,64; Vendée, 0,59; Landes, 0,58; territoire de Belfort, 0,57; Côtes-du-Nord, 0,56; Vosges, 0,54.

En résumé, l'excédent des naissances (0,15 %) est descendu en 1904 à un taux légèrement inférieur à celui des trois années précédentes (0,20 % en moyenne); la diminution continue de la natalité avait été contrebalancée de 1901 à 1903 par un abaissement correspondant de la mortalité; pour 1904, le nombre des naissances a continué à décroître tandis que celui des décès subissait une légère augmentation. La situation du pays, au point de vue de l'accroissement de la population, est donc toujours peu satisfaisante, surtout si l'on compare les résultats constatés en France à ceux que fournissent les principaux États européens.

La Mutuelle de France et des Colonies

Déjà autorisée et approuvée par trois décrets présidentiels, cette Société a obtenu, à la date du 29 décembre 1904, un nouveau décret du président de la République, apportant à ses statuts des améliorations importantes et des perfectionnements nouveaux.

Elle permet à tous la constitution d'un capital, d'une dot ou d'une retraite en quinze ans, par versements depuis 6 francs par mois faits pendant quatorze ans seulement, avec faculté de payement par anticipation et garantie en cas de décès.

Fondée depuis neuf ans, elle a vu sans cesse le nombre de ses adhérents augmenter dans des proportions extraordinaires et a réalisé dans ses branches vie et décès plus de 366 millions de francs de souscriptions.

Ces résultats sont dus aux garanties et aux avantages exceptionnels offerts par cette Société. On s'en convaincra par la lecture de notices adressées gratuitement sur demande au siège social, place de la République, à Lyon, ou à la Direction régionale, 108, rue Saint-Lazare, à Paris. (Direction pour la Belgique, 2, rue Loxum, Bruxelles.)

Pourquoi se servir d'une Marque de Fabrique?

C'est dans votre propre intérêt : pour vous désigner bien exactement l'objet qu'il vous faut obtenir. Et, en cas d'affections des poumons, de la gorge, du sang, des os et de la peau, la seule marque de fabrique qui soit *fameuse* — fameuse parce qu'elle garantit la guérison — est la marque de fabrique de

L'EMULSION SCOTT,

de la seule émulsion préparée selon le procédé Scott, la seule émulsion qui guérisse! "Le Pêcheur portant sur son dos une grosse morue" doit se trouver sur tout flacon.

Prix unique en toutes pharmacies : 4 fr. 50 le flacon, 6 fr. 50 le double. Échantillon envoyé franco contre 50 cent. de timbres adressés, en mentionnant ce journal, à l'EMULSION SCOTT (Delacho et Cie) 264, rue Saint-Honoré, Paris.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

LES PUISSANCES ET LA TURQUIE

La note remise hier par les ambassadeurs des puissances porte sur les quatre points suivants :

1° La nomination des agents financiers;

2° Acceptation du programme élaboré par ces agents et approuvé par le Conseil des ambassadeurs tenu, il y a trois jours, à Constantinople. Il est exact que ce programme a subi quelques remaniements insignifiants. Il consacre, en tout cas, le principe du contrôle par les agents financiers en vue de la surveillance du budget ottoman;

3° La prorogation, pendant deux années, du mandat des agents civils autrichien et russe : MM. Oppenheimer et Demerik;

4° La prorogation des pouvoirs des officiers de la gendarmerie européenne.

Si jeudi prochain la Porte n'a pas accepté la note des puissances, les escadres européennes se concentreront au Pirée et se livreront à une démonstration sur les côtes de Turquie. Ces escadres seront placées sous le haut commandement d'un amiral autrichien, et non d'un amiral anglais, comme on le disait précédemment. Celui-ci sera l'amiral Ripper.

La France sera représentée par un cuirassé, le *Charlemagne*, et un croiseur de l'escadre du Levant.

L'Allemagne s'est associée, par l'entremise de son ambassadeur à Constantinople, baron de Marschall, à toutes les démarches des puissances; elle a accepté la teneur de la note remise à la Porte. Cependant elle ne croit pas devoir prendre part à la démonstration navale, sous prétexte qu'elle n'a pas de vaisseaux dans la Méditerranée.

Inutile de dire que personne n'est dupe de cette mauvaise raison.

LE ROI DE GRÈCE A LONDRES

Le roi de Grèce, accompagné du prince et de la princesse Nicolas, et du prince Arthur de Connaught, est arrivé à Londres hier à midi 24 par train spécial, de Windsor.

Le roi et les personnages princiers ont été salués par les acclamations d'une foule considérable. Ils se sont rendus en voiture de gala au Guildhall, où ils sont arrivés à 1 heure.

Après le déjeuner, le lord-maire a porté les toasts d'usage au roi et à la reine d'Angleterre, au roi et à la reine de Grèce.

Le roi de Grèce a répondu.

Le souverain, le prince et la princesse Nicolas de Grèce sont rentrés à Windsor à 4 h. 5.

LE COMTE DE FLANDRE MALADE

Le comte de Flandre, frère du roi Léopold, déjà très souffrant à la suite d'un gros refroidissement, a vu, hier soir, son état s'aggraver subitement.

Le roi a fait prendre des nouvelles de son frère plusieurs fois pendant la soirée.

Le prince Albert de Belgique, fils du comte de Flandre, et sa femme, la princesse Elisabeth de Bavière, se sont rendus au palais de la rue de la Régence, occupé par le comte et la comtesse de Flandre.

Le prince Philippe, comte de Flandre, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, est né à Leaken, le 24 mars 1837.

Il s'est marié à Berlin, le 26 avril 1867, avec la princesse Marie-Louise de Hohenzollern.

LE TRONE DE NORVÈGE

Selon l'*Aftenposten*, le nouveau roi de Norvège portera le nom de Charles V.

Dans une conférence qui a eu lieu chez le ministre des Affaires étrangères, il a été décidé que l'étendard royal doit être de couleur rouge pourpre, avec un lion d'or.

On croit que la délégation du Storthing partira vendredi ou samedi pour se rendre auprès du prince Charles de Danemark à Copenhague, soit sur le croiseur *Heimdal*, soit sur le cuirassé *Norge*.

L'ordre du jour des délibérations du Storthing porte pour jeudi la question de l'apanage, pour vendredi le projet du gouvernement touchant l'élection du roi.

GRECS ET BULGARES

On mande de Salonique, 15 novembre :

La surexcitation à Monastir est générale.

Malgré les patrouilles nombreuses qui circulent continuellement, des assassinats se produisent chaque jour. Il est imprudent de sortir après le coucher du soleil.

Samedi soir, cinq Bulgares ont tiré des coups de revolver sur le métropolite grec qui rentrait en voiture avec un de ses amis. Ce dernier a été tué et le cocher blessé grièvement. Un cavas a tué deux des Bulgares; les autres ont fui.

Ce métropolite, très militant, est considéré comme l'organisateur de la lutte des patriarchistes contre les exarchistes et les Koutso-Valaques.

La veille, à Serres, des Grecs ont tiré sur la métropolite bulgare. Un cavas a été légèrement blessé.

LA SURDITÉ N'EST PLUS

LIRE A LA 4e PAGE, UNE IMPORTANTE NOUVELLE

Demandez aux bureaux de M. B. C., indicateur universel des chemins de fer, 5, rue de Châteaudun, le programme, prix réduits pour visiter l'exposition de Milan 906, la Chartreuse de Pavie et une grande partie de la Suisse.

Les Comprimés Vichy-Etat, si utiles en voyage pour préparer instantanément son eau alcaline gazeuse, ne se vendent pas en tubes, mais seulement en flacons de cent comprimés portant la marque : *Vichy-Etat*. Se méfier des nombreuses fraudes et imitations et exiger : *Comprimés Vichy-Etat*.

FEUILLETON DU 17 NOVEMBRE 1905 — 12 —

Les Pionniers du Balkan

— Par quel hasard, Monsieur?

Tom Salver prit un ton dégagé

— Les affaires, cher Monsieur; il y a dix jours, j'étais à Paris, hier à Vienne. Or, là, j'ai entendu dire.....

Boris ne semblait pas curieux de ces renseignements.

— Enchanté de vous rencontrer. Les heures sont longues et les livres sont insuffisants à nous distraire tout le temps. Voyez donc quel beau pays! quels arbres! Quelle végétation!

Tom Salver, décidément, voulait s'épancher :

— Superbe, en effet..... Je vous disais donc que, hier, à Vienne, on parlait de la possibilité..... que dis-je, de l'imminence d'une insurrection en Macédoine..... et..... cela pourrait avoir une répercussion sur les fonds turcs, hé! hé!

— Bah! les Macédoniens continuent la lutte que nous avons dû soutenir jadis; l'insurrection, chez eux, est un peu à l'état perpétuel.

— C'est possible, mais je crois prudent de faire une enquête sur place. Vous allez jusqu'à Sofia?

— Plus loin, jusqu'à Philippopoli.

— Philippopoli! Quel hasard! je m'y rends également; on m'a dit que certains chefs de Comités bulgares ou macédoniens y tiennent leur quartier général, et, j'espère, en restant quelques jours dans cette ville, y recueillir des renseignements plus utiles qu'à Constantinople où tout le monde est muet comme les pierres.

— En effet, dit Boris, la frontière bulgare est le refuge naturel des proscrits.

— Ne pensez-vous pas qu'à Philippopoli je serai renseigné?

— Certes, répondit Boris, chez qui la nature obligeante reprenait le dessus et lui faisait oublier l'intervention d'un fâcheux au milieu de ses méditations; puisque vous y passez quelques jours, poussez une pointe jusque vers Stanimaka, trente kilomètres. Vous êtes bon cavalier?

— Certes.

— En ce cas, je vous invite à passer un jour à Strandija, ce sera pour moi un plaisir de vous y recevoir.

Les yeux de Tom Salver s'allumèrent de convoitise.

— Très honoré, cher Monsieur, mais les affaires ne permettent guère les excursions et obligent à décliner les plus aimables invitations. Sitôt mes renseignements obtenus, j'aurai hâte de rejoindre mon associé.

— N'avez-vous pas le télégraphe à votre disposition?

— Vous êtes trop bon, vraiment, et je craindrai d'abuser.....

— Nullement, j'ai si peu souvent l'occasion de faire les honneurs de chez moi que vous me causerez un plaisir immense.

Le train arrivait à la frontière bulgare. Les agents de la douane pénétraient dans les wagons pour la visite des bagages. Boris se contenta de présenter son passeport en prononçant quelques mots dans sa langue nationale; aussitôt Tom Salver vit les agents s'éloigner avec force salutations. Les religieuses, protégées par Boris, furent l'objet de semblables égards.

— Sapristi! songea l'homme d'affaires, le poisson paraît gros, ce serait dommage de ne pas le ferrer.

Fanny avait raison. Les femmes ont un instinct qui prévaut souvent sur nos meilleurs calculs. Ce garçon-là doit être colossalement riche pour être ainsi considéré.

Habile, l'Américain se garda bien d'importuner de sa présence le jeune Bulgare. Il sut s'éloigner discrètement et revenir doucement à la charge.

A Sofia, il ne manqua pas de sauter au télégraphe envoyer cette dépêche :

Rumelihe, banquier,
chez le prince Trezza,
Svinjar Hungaria.

« Enquête sera longue. Issue paraît fructueuse. Séjourne Philippopoli.

« Regrets au prince, salute à Fanny.

» SALVER. »

III

Dans un château, au luxe bizarre un peu primitif, au milieu de paysans enthousiastes, Mikael Trezza venait d'introduire sa nouvelle épouse.

Le mariage civil s'était contracté à Paris, l'union religieuse s'accomplissait en une église de village, près Svinjar, sur les rives de la Save.

Mikael avait voulu montrer à tout ce peuple que la femme par lui choisie au pays d'Occident était bien son épouse suivant le rite traditionnel.

La solennité des cérémonies, la gravité des souhaits et des paroles prononcées par l'officiant, puis par les anciens du village, par les jeunes filles venant saluer la nouvelle princesse, avait affrayé Fanny Salver.

Elle méprisait intérieurement ces rites symboliques, mais cet ensemble de vœux, de formules, de recommandations, où les mots de mort, d'éternité, se mêlaient aux accents de fête, la firent trembler.

Serait-elle vraiment maîtresse et dominatrice?.....

L'esprit défiant de son époux ne transformerait-il pas son adorateur en un maître exigeant et terrible?.....

Cette chaîne de traditions ne pèserait-elle pas sur ses épaules? n'entraverait-elle pas ses membres?

Mikael venait de présenter la châtelaine à une sorte d'intendant géant, terrible comme un guerrier antique.

— Il veillera sur vous..... en mes absences, comme sur la prunelle de ses yeux.

Quoi! le prince songerait à s'éloigner et à laisser sa dame prisonnière sous la garde de ce Hongrois aux allures de brigand!

Folle! folle! celle qui l'avait entraînée en ces plaines sans fin, où l'horizon est à peine coupé de ci de là par le balancier de quelque puits. Elle se sentit perdue, loin de toute capitale, de Paris enchanteur, de Vienne au séjour brillant, de Budapest ou d'Agram plus sauvages, mais encore capitales.

La dépêche de son frère vint à point rasséréner la nouvelle princesse. Elle la traduisit ainsi :

— Tom a rejoint Boris et il va s'arrêter près de lui. Puisse-t-il se l'attacher.

Elle s'approcha de Rumelihe et il dicta la réponse :

M. Thomas Salver
Poste restante Philippopoli.

« Prenez temps nécessaire, prière rejoindre une capitale quelconque avec votre compagnon, bains ou station hivernale.

» RUMELIHE.

« Rentre après-demain à Paris. »

Lorsque les voyageurs quittèrent le train à la station de Philippopoli, Boris Silvanoff prit congé de Tom Salver en renouvelant son invitation.

— Prenez quelque jour le courrier de Stanimaka. De là, le premier garçonnet venu vous servira de guide jusqu'à Strandija.

— Accepté, fit avec empressement Tom Salver.

— Ainsi donc, dans quelques jours.

— Dans quelques jours. Un conseil s'il vous plaît : dans quel quartier trouver les renseignements sur les affaires de Macédoine?

— Vers les quartiers excentriques; ils sont pleins d'émigrants que vous reconnaîtrez à l'état misérable de leur costume.

— Merci, cher Monsieur et à bientôt.

— A quelque heure que vous veniez, vous serez le bienvenu.

Pendant que Tom Salver se faisait conduire à l'hôtel *San-Stephano*, Boris et les religieuses prenaient place dans une carriole attelée de chevaux vigoureux, menée par un serviteur sous les ordres de l'intendant.

Celui-ci, vêtu du costume national, chamarré de broderies, regardait avec sympathie le visage sévère mais bon, de Sœur Valérie; le profil et le sourire de Tom Salver lui déplurent.

— Notre bon maître a fait en ses voyages de singulières connaissances, murmura-t-il.

Puis, après un instant de réflexion :

— J'ai tort de m'inquiéter, peut-être un simple compagnon de chemin de fer.

Pourtant, je l'ai entendu invité à venir à Strandija.

IV

La première préoccupation de Salver fut de trouver à Philippopoli une agence de renseignements.

Il se présenta aux guichets de MM. Matheossian, priant les employés de passer sa carte à l'un des directeurs de l'agence.

Sans préambule, sitôt qu'il fut introduit, Salver interrogea :

— Connaissez-vous M. Silvanoff, de Strandija? Ses domaines sont-ils vastes?

— Strandija..... village à quelques verstes de Stanimaka, le domaine très productif est géré par un intendant fort actif, un homme très intelligent.

— Je ne parle pas de l'intendant. Connaissez-vous M. Silvanoff?

— Le jeune Boris.....? De réputation seulement. Il a étudié en France....., il doit actuellement parcourir l'Europe.

— Peut-on s'engager avec lui?

— Les Silvanoff sont fort riches. Le domaine pourrait rapporter davantage; mais je crois le portefeuille bien garni. En outre, le jeune Boris possède, en Roumanie, du chef de sa mère, des terrains qui renferment, dit on, des gisements d'argent ou de cuivre.

— Des mines?..... Vous dites des mines en Roumanie?

— De simples gisements. J'ignore même si des sondages ont été opérés.

(A suivre.)

J. ROMANI.

(Droits de traduction et de reproduction réservés.)